

---

## Communiqué

### **Aucune des suppressions de poste n'est justifiée Le ministre doit les annuler C'est l'exigence de tous les personnels**

Ni les vacances, ni les journées d'action à répétition, ni les manœuvres dilatoires des rectorats et des inspections académiques, rien n'y fait ! Les personnels sont mobilisés, les assemblées générales se multiplient comme les délégations et rassemblements aux IA et aux rectorats, des grèves sont décidées : il faut arracher le maintien de chaque poste, les fermetures sont liées à l'application des contre-réformes.

Côté ministère, non seulement il n'y a pas de réponse aux revendications, mais au contraire se poursuit l'application de toutes les contre réformes qui détruisent le statut et les postes : dispositif ECLAIR, réformes des lycées, réforme des STI, école du socle commun, disparition des CIO, saccage des services administratifs, rythmes scolaires, évaluation des personnels, mastérisation.

Chaque poste regagné est une victoire contre la RGPP et les contre-réformes du ministre !

**Les recteurs et les inspecteurs d'académie répondent :**  
***il n'y a plus de moyens, c'est la RGPP, c'est le ministre qui décide,  
ce sont les 16000 suppressions...***

Pour la FNEC FP FO c'est au ministère qu'il faut aller, si c'est la grève qui est nécessaire, il faut la décider.

La FNEC FP FO confirme sa proposition à toutes les fédérations de l'éducation nationale de porter le mandat des assemblées générales chez le ministre : « *Monsieur le ministre nous exigeons l'annulation des suppressions de postes dans notre établissement, nous exigeons l'annulation des 16000 suppressions de postes et de toutes les contre réformes qui les mettent en oeuvre.* »

La FNEC FP FO se félicite du communiqué commun à la quasi-totalité des syndicats du second degré (SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, CGT Educ'action, SNFOLC, SNETAA-FO, SNALC-CSEN, SNCL-FAEN et SUD Education) appelant les personnels à agir pour l'annulation des suppressions de postes prévues à la rentrée 2011 et renouvelant leur exigence d'abandon de la réforme de la formation des enseignants et des réformes du lycée.

Aucune des journées d'action sans grève ni revendication claire n'a obtenue satisfaction. Les leçons du conflit sur les retraites sont confirmées ; pas plus que le 22 janvier ou le 10 février, les manifestations du 19 mars, sans grève ni revendication claire, sans délégation chez le ministre, ne le feront plier.

La FNEC FP FO prend ses responsabilités : elle propose à ses sections et syndicats de soumettre aux assemblées générales dans les établissements et services de constituer des délégations pour aller chez le ministre porter les revendications.

**Le ministre doit entendre, il y a urgence !  
La FNEC FP FO prend ses responsabilités !**

Montreuil, le 10 mars 2011